



Objectifs :

- Acquérir un savoir faire et des compétences visant à la maîtrise des risques liés à cet équipement de travail.
- Concevoir, poser, réceptionner, entretenir et déposer les filets de protection en grandes nappes.

Public concerné:

- Personnes concevant la mise en œuvre des filets de sécurité en grandes nappes.
- Personnes posant ou déposant des filets de sécurité en grandes nappes.
- Personnes entretenant des filets de sécurité en grandes nappes.
- Personnes vérifiant /recevant des filets de sécurité en grandes nappes.

Pré requis :

- Avoir reçu une formation conduite de PEMP et/ou une formation à l'utilisation des échafaudages suivant les procédures d'exécution de travaux en hauteur de l'entreprise des participants.
- Pas de contre-indication médicale au travail en hauteur.
- Disposer du matériel adéquat pour la mise en œuvre de la formation.

Lieu, durée, dates, tarifs, horaires :

- Lieu : en intra entreprise
- Effectif des sessions : 3 à 8 personnes.
- Durée : 2 jours soit 14 heures (Théorie : 7h, Pratique : 7h)
- Dates, tarifs, horaires : nous contacter.

Accessibilité Personnes en Situation de Handicap :



Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de nous consulter au préalable pour vérifier si certains aménagements sont nécessaires.

Conditions générales de vente :

Communiquées avec la convention.



Contacts / renseignements

Tel : 05 59 64 04 42

formation@a2prevention.com

Encadrement - formateur :

Formateur qualifié ayant une expérience pratique des travaux en hauteur et de la mise en œuvre des filets en nappes.

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés, études de situations concrètes. Vidéo projection et explication avec participation active des stagiaires.

Exercices pratiques de montage, démontage, réception, vérification.

Moyens pédagogiques :

PC et vidéoprojecteur ainsi que des ressources multimédia et paperboard.

Travail avec des EPI antichute sur site, filet de sécurité en nappes sous des configurations variées.

Moyens matériel à fournir par les participants :

EPI anti-chute, casque de sécurité, chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée.

Évaluation pédagogique :

Cette formation fait l'objet d'une évaluation des connaissances acquises par un QCM.

Évaluation du savoir-faire pratique en continue, vérification et validation des acquis par le formateur pour chaque exercice.

Évaluation de l'action de formation :

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Mode de validation / sanction :

Attestation de fin de formation / certificat de réalisation.

Validité / suite de parcours :

Pas de durée de validité ni de renouvellement imposé par la réglementation, renouvellement aussi souvent que nécessaire.

Préconisé : tous les 5 ans.

Version juin 2021



PROGRAMME DE LA FORMATION

THEORIE

- Les accidents de travail.
- Législation et réglementation, connaissance de la recommandation R446 et de la norme EN 1263.2 relative à la pose de filets en grande nappe
- Droits, devoirs et responsabilités.
- Les acteurs de la prévention, principes généraux de prévention.
- L'évaluation des risques professionnels.
- Sensibilisation au risque de chute, connaître les consignes de sécurité.
- Prépondérance des protections collectives
- Connaissance des équipements de protection individuelle
- Notions clés (tirant d'air, résistance du matériel)
- Les différents éléments d'un filet (présentation, terminologie)
- Comprendre la notice du fabricant du matériel utilisé.
- Notions clés (dispositifs de pose, déplacement, ...).
- Connaître et effectuer les vérifications et la réception.
- Maintenance des EPI.

PRATIQUE

- Vérification des filets
- Accéder et circuler en sécurité pour la pose du filet
- Les points d'ancrages, les nœuds d'amarrage
- Sécurité générale de la zone de travail : l'accès exceptionnel au filet pour récupérer une victime ou évacuer les gravats. Les circulations, les accès en zone protégée par les filets.
- Adéquation du matériel au travail et au site : l'approvisionnement, le phasage de pose et dépose, les circulations, les accès en zone protégée par les filets, l'accès exceptionnel au filet pour les configurations particulières.
- Vérification des EPC et des EPI avant utilisation.
- Monter et démonter un filet antichute en sécurité
- Contrôles et réception : les vérifications de la conformité avec les textes en vigueur et la réalisation du procès verbal de réception.

EVALUATION PEDAGOGIQUE : Évaluation pratique en continue et évaluation des connaissances acquises par QCM.

Equivalence :

Non concerné

Débouchés professionnels

Utilisable dans le secteur BTP, dans les métiers en lien avec la mise en œuvre de protections sur les chantiers de construction.

Passerelles :

Non concerné

Références réglementaires :

Recommandation R446 de la CNAMTS.

Répertoire spécifique : non concerné.

Version juin 2021